

Le ministère des affaires étrangères rejette fermement la complicité des États-Unis dans les violences contre Cuba



Déclaration du ministère cubain des Affaires étrangères.

Le ministère des Affaires étrangères rejette fermement un nouvel acte de complicité des États-Unis dans la violence terroriste contre Cuba.

Les autorités judiciaires américaines ont décidé de libérer Alexander Alazo, l'individu qui, le 30 avril 2020, en pleine rue, a tiré 32 coups de mitrailleuse sur l'ambassade de Cuba dans ce pays, où se trouvaient 7 personnes.

Cet événement, qui s'est déroulé sur une avenue centrale de Washington, la capitale des États-Unis, contre un siège diplomatique et dans le but déclaré de causer des dommages, serait considéré dans n'importe quel pays comme un acte de terrorisme.

Ce n'est pas le cas aux États-Unis, et encore moins lorsqu'il s'agit d'une action violente contre Cuba. Le gouvernement américain a toujours refusé d'appeler cet acte par son nom et n'a jamais eu l'intention de

poursuivre l'auteur en tant que terroriste, même si la nature de ses actes est explicitement définie dans la législation antiterroriste américaine.

Les antécédents du gouvernement américain en tant qu'exécutant ou complice tolérant du terrorisme et des actes violents contre Cuba sont bien connus. La protection et le soutien de terroristes notoires font partie des antécédents de ce pays.

Un expert psychiatrique du gouvernement américain, en accord avec les avocats de la défense, a jugé qu'Alazo n'était pas « pénalement responsable » au moment de l'attentat et a donc été déclaré non coupable, même si ses actes montrent qu'il est un danger pour la société, comme l'avait déjà affirmé un autre avis devant le tribunal.

Les autorités judiciaires de ce pays ont préféré ignorer les preuves des liens et des contacts d'Alazo avec des groupes et des individus basés dans le sud de la Floride qui ont un passé d'agression contre Cuba, y compris la promotion de la violence et du terrorisme.

Cuba est victime d'un terrorisme organisé, financé et exécuté depuis le territoire des États-Unis, avec l'expérience douloureuse de 3 478 Cubains tués et de 2 099 Cubains handicapés et blessés.

Le pays a une position ferme et catégorique contre ce fléau, y compris le terrorisme d'État, et a le devoir d'exiger une conduite sérieuse, responsable et honnête de la part du gouvernement des États-Unis lorsqu'un acte de cette nature est commis contre l'ambassade cubaine et le personnel cubain qui y est désigné.

La Havane, le 4 octobre 2024.

(Extrait de Cubaminrex)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/366811-le-ministere-des-affaires-etrangeres-rejette-fermement-la-complicite-des-etats-unis-dans-les-violences-contre-cuba>



Radio Habana Cuba